



Déclaration CDEN du 11 février 2013

Monsieur le Préfet du Finistère,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs,

Ce CDEN se réunit dans un contexte particulier à la fois de mécontentement généralisé de la fonction publique, de crise de confiance avec le gouvernement, et de carte scolaire.

La fonction publique dont les enseignants sont une composante majeure attendent mieux du gouvernement que des communications qui les font passer auprès de la population pour des privilégiés ou pour des nantis.

Depuis 2000, c'est 13% du pouvoir d'achat que les fonctionnaires ont perdu. Il ne semble pourtant pas que le message ait été entendu.

Le gouvernement a fait par ailleurs de l'école primaire la priorité. Si la FSU a acté le changement dans le discours, le passage des bonnes intentions aux actes se fait attendre. Au fil du temps ce qui devait dessiner les contours d'une politique éducative ambitieuse se réduit à des dispositions qui loin de convaincre n'ont fait qu'attiser incompréhension puis colère.

La réforme pompeusement appelée « réforme des rythmes scolaires » n'a toiletté que la semaine sans se soucier des rythmes sur l'année et surtout de la faisabilité sur le terrain.

Nous constatons que malgré les engagements ministériels, rien ne garantit l'amélioration du bien-être des élèves et de leurs meilleures conditions d'apprentissages, comme celle de la qualité de vie professionnelle des enseignants et de leurs conditions de travail. C'est une grande déception et une vraie exaspération qui dominent aujourd'hui.

Pour la FSU et son syndicat du premier degré le SNUipp, le pire est sans doute que les débats autour du rythme de la semaine ont occulté les véritables dossiers, de l'avenir des RASED à la scolarisation des tout-petits, en passant par la révision des programmes et le dossier de la direction d'école.

C'est également autour des moyens alloués au département que se cristallise la colère. Le projet de carte scolaire va nous être présenté, mais les arbitrages ne seront connus que plus tard.

La FSU ne peut que répéter ce qu'elle a dit ce matin au CTSD :

Nous savons que les contraintes budgétaires ne permettent pas tout et partout. Pour autant il nous semble que les coupes sombres dont le département a été victime ces dernières années auraient pu être compensées au delà d'une dotation de zéro poste.

Le P/E passe de 5,14 à 5,15, comme dans le Morbihan alors que dans les Côtes d'Armor il est à 5,18. Dire qu'il est l'un des plus élevés de l'académie relève d'un abus de langage. Du point de vue de la démographie scolaire, si l'on comptabilise les enfants de moins de trois ans la population scolaire ne

diminue pas.

Comment avec une dotation de zéro poste le département va-t-il pouvoir respecter la nouvelle circulaire sur l'école maternelle qui dans son point 8 des « *Principes de référence pour la mise en place de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans* » dispose que « *Dans les écoles qui les scolarisent, les enfants de moins de trois ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs de rentrée.* »

Comment va-t-on répondre à la difficulté scolaire en l'absence de directives quant au rétablissement de RASED complets ?

Quelles sont les réelles ambitions du département pour la mise en place du « maître de plus que de classes » ... au-delà de la reconnaissance de ce qui se fait déjà ?

Alors que la priorité au primaire a été affichée par le gouvernement la dotation de zéro poste allouée au département cette année est un très mauvais signe.

Enfin la FSU siège au Conseil Académique des Langues Régionales et aux différents groupes de travail associés.

Le développement de l'enseignement bilingue dans le premier degré ne se dément pas d'année en année ; pour autant la poursuite en second degré reste souvent difficile et la déperdition premier / second degré est importante.

La FSU a porté à de nombreuses reprises la demande de constitution d'un groupe de travail en liaison avec le CDEN afin d'évoquer cette problématique et d'étudier les leviers qui sont à mettre en œuvre afin de diminuer cette perte d'effectifs.

La FSU s'inscrit dans un syndicalisme constructif et combatif,
pour l'amélioration de la réussite de nos élèves,
pour des conditions de travail restaurées pour les enseignants,
pour un véritable respect de nos métiers !

Pour la FSU,
Armelle Le Coz